Revue d'histoire de l'Amérique française



THIBAULT, Pierre, Savoir et pouvoir. Philosophie thomiste et politique cléricale au XIX^e siècle. Coll. « Histoire et culture », 2. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1972. Préface d'Émile Poulat. 352 p. \$10.00.

Philippe Sylvain

Volume 28, Number 1, juin 1974

URI: https://id.erudit.org/iderudit/303340ar DOI: https://doi.org/10.7202/303340ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print) 1492-1383 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Sylvain, P. (1974). Review of [THIBAULT, Pierre, Savoir et pouvoir. Philosophie thomiste et politique cléricale au XIX^e siècle. Coll. « Histoire et culture », 2. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1972. Préface d'Émile Poulat. 352 p. \$10.00.] Revue d'histoire de l'Amérique française, 28(1), 124–127. https://doi.org/10.7202/303340ar

Tous droits réservés © Institut d'histoire de l'Amérique française, 1974

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

THIBAULT, Pierre, Savoir et pouvoir. Philosophie thomiste et politique cléricale au XIXe siècle. Coll. "Histoire et culture", 2. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1972. Préface d'Emile Poulat. 352 pages. \$10.00.

Dans l'avant-propos de son travail, l'auteur écrit tout uniment que "ce livre sur le thomisme est d'abord un règlement de compte". Nous voilà avertis: nous sommes en présence d'une thèse, dans laquelle l'impartialité composera comme elle pourra avec les souvenirs amers que l'auteur semble avoir retenus d'un enseignement aristotélo-thomiste caractérisé "par la triple infaillibilité magistrale, sacerdotale et pontificale".

L'ouvrage se partage en trois parties. La première étudie les origines du néo-thomisme au dix-neuvième siècle; la deuxième, l'intervention de Léon XIII par la promulgation de l'encyclique Aeterni Patris, le 4 août 1879, qui avait pour objet "la restauration de la philosophie chrétienne selon l'esprit de saint Thomas"; la troisième, la vocation permanente du thomisme. Une annexe constitue une note sur la fortune du thomisme de 1400 à 1800.

Après avoir rappelé, dans l'introduction, que la réapparition du thomisme, au début du dix-neuvième siècle, se rattache à un mouvement plus vaste, c'est-à-dire à l'attrait universel qu'exerçait sur les esprits tout ce qui était médiéval, l'auteur insiste sur le rôle de Victor Cousin qui, en redécouvrant la pensée médiévale, se fit le promoteur inconscient du thomisme ecclésiastique, non seulement en France mais aussi en Italie. Le fondateur de l'éclectisme rejoignait ainsi les préoccupations des tenants du positivisme naissant et du traditionalisme catholique, qui obéissaient à un souci fondamental: restaurer un ordre moral, intellectuel et politique.

L'ouvrage s'ouvre par un survol rapide des orientations diverses de l'enseignement philosophique en Europe. C'est le traditionalisme de Joseph de Maistre, de Louis de Bonald mais surtout de Félicité de La Mennais, qui prépara en France le lit du thomisme restauré. Et pourtant l'auteur de l'Essai sur l'indifférence n'était rien moins que favorable à la scolastique rationaliste: on le devine à ses réticences dans sa correspondance avec le chanoine Vincenzo Buzzetti, professeur de théologie au séminaire de Plaisance, qui est considéré comme l'initiateur de la réapparition du thomisme en Italie.

Parmi les auditeurs de Buzzetti se trouvaient les deux frères Séraphin et Dominique Sordi qui, devenus jésuites après le rétablissement de la Compagnie en 1814, allaient se faire les propagandistes du thomisme à l'intérieur de l'Ordre. Ils furent ainsi à l'origine du mouvement qui aboutit à la fondation de la Civiltà Cattolica dont le rôle fut déterminant, à partir de 1853, dans l'évolution de cette école thomiste romaine, qui devait influencer Léon XIII et le presser d'émettre une encyclique imposant le thomisme.

L'auteur insiste à bon droit sur le rôle décisif joué par la revue jésuite dans l'orientation de la politique pontificale après les perturbations provoquées par les révolutions de 1848-1849: au-delà de l'Ancien Régime, dont la restauration se révélait fragile et qui avait contribué à diminuer considé-

rablement, au cours des siècles, les prérogatives du Saint-Siège; l'Eglise, pensaient les rédacteurs de la *Civiltà*, était destinée à reprendre dans le monde moderne le rôle qu'elle avait joué dans la chrétienté médiévale, grâce surtout au retour à la philosophie de l'Ecole.

L'encyclique Quanta cura et le Syllabus de 1864, dont on ne saurait exagérer le retentissement, eurent pour effet de renforcer les positions de la scolastique à l'intérieur du catholicisme. En condamnant pratiquement tout ce qui n'était pas scolastique, le Syllabus marquait une grande victoire pour les tenants du retour à l'Ecole, y compris les thomistes. Mgr Joachim Pecci, le futur Léon XIII, ne pouvait que s'en réjouir: il avait demandé dès 1849 la publication d'un tel catalogue d'erreurs condamnées, et allait en produire une version à peine modifiée pour ses diocésains de Pérouse en 1865.

Un autre pas fut franchi à Vatican I, dont le Syllabus peut être considéré comme le prologue. Le rôle qu'y jouèrent les théologiens thomistes et l'inspiration nettement thomiste de ses principaux canons constituèrent la première victoire positive des partisans de sa restauration comme doctrine officielle de l'Eglise. En outre, la proclamation de l'infaillibilité pontificale, qui en fut l'événement le plus spectaculaire, non seulement était conforme à l'esprit du thomisme, et donc de nature à favoriser son retour en grâce, mais créait les conditions qui allaient rendre concevable et possible sa restauration officielle.

Lorsque Mgr Pecci succéda à Pie IX en prenant le nom de Léon XIII, le courant néo-thomiste connut son apogée: le nouveau pontife ne tarda pas à le sanctionner de son autorité en l'érigeant en orthodoxie. Désireux de faire une "grande politique", Léon XIII trouva dans la doctrine du "pouvoir indirect" le point d'appui qui devait lui permettre, pensait-il, de rétablir dans une Europe laïcisée l'influence romaine. Car, selon l'auteur, le pape n'avait pas de préoccupation proprement philosophique. L'idée d'une vocation spécifique de la philosophie lui était étrangère. Ce qui était en cause pour lui, c'était une valeur essentiellement politique: l'ordre.

"Le néo-thomisme, conclut-il, a donc été fidèle, non seulement à la lettre, mais à l'esprit du thomisme médiéval. Comme lui, il tendait au raffermissement de l'autorité sacerdotale par l'assimilation d'éléments virtuellement subversifs, dont il ne retenait précisément que ce qui pouvait servir à limiter les ambitions des intelligences et des pouvoirs, au profit de la suprématie pontificale."

Cette thèse s'appuie sur une bibliographie assez impressionnante à première vue, mais qui, après un examen un peu attentif, n'est pas sans susciter quelque étonnement et par les ouvrages qui y sont inclus et par ceux qui n'y paraissent pas, ce qui porte à croire que l'information historique de l'auteur n'est pas des plus solides, surtout à propos de Lamennais, du Risorgimento et de Léon XIII.

Dans les pages consacrées au traditionalisme, M. Thibault s'occupe nécessairement de Lamennais. Depuis une quinzaine d'années, la pensée et l'influence mennaisiennes ont suscité un nombre considérable d'études d'une très grande valeur. Qu'il me suffise de mentionner les ouvrages de Mgr Aloïs Simon, de Jean-René Derré, mais surtout L'évolution de la pensée religieuse de Félicité Lamennais de Louis Le Guillou, et l'édition, procurée

par le même érudit, de la Correspondance générale de Félicité de Lamennais, dont quatre volumes ont déjà paru. Or aucun de ces ouvrages ne figure dans la bibliographie de Savoir et pouvoir. Si M. Thibault avait consulté le tome II, publié en 1971, de la Correspondance générale, il n'eût pas daté du 17 avril 1820 une lettre de Lamennais à son frère à propos de la Défense de l'Essai (p. 11), alors que l'on sait que cet ouvrage, Lamennais ne l'écrivait qu'un an plus tard! De même la première lettre de Buzzetti à Lamennais est du 25 août 1821 et non de 1820 (p. 37). Les deux encycliques de Grégoire XVI (non Grégoire XV comme il apparaît à l'index, p. 246) condamnant le libéralisme mennaisien, Mirari vos et Singulari nos (non Singulari vos, p. 25 et 84) sont respectivement de 1832 et 1834 et non de 1834 et 1835 (p. 26 et 84). Enfin, à propos du barnabite Luigi Lambruschini, d'abord ami puis adversaire de Lamennais, il faut consulter Luigi M. Manzini, Il cardinale Luigi Lambruschini, Città del Vaticano, 1960, de préférence à l'Eglise des Révolutions de Daniel-Rops...

Comme il est question, dans Savoir et pouvoir, de l'attitude de Pie IX à l'endroit du Risorgimento, on se serait attendu à voir mentionner quelquesunes des études que l'historiographie européenne, surtout italienne et belge, a multipliées ces dernières années pour éclairer tel ou tel aspect de la très complexe "question romaine", surtout les Atti dei Congressi di storia del Risorgimento italiano et plusieurs numéros de la revue belge Risorgimento. Les pages du chanoine Aubert, "Pie IX et le Risorgimento", eussent permis à M. Thibault de nuancer fortement son affirmation sur "le désaveu des sympathies que Pie IX avait pu entretenir à l'égard du Risorgimento" (p. 42).

Quant à Léon XIII et aux détails de sa carrière avant l'accession au souverain pontificat, on peut s'étonner de voir le cas que fait M. Thibault des pamphlets que commit le polygraphe Des Houx sous le titre Souvenirs d'un journaliste français à Rome, collection d'articles outrageants contre Léon XIII et la cour romaine, au jugement de l'historien Lecanuet, et Histoire de Léon XIII. De même on retrouve dans cette bibliographie un autre pamphlet qui, s'il est autrement plus célèbre que ceux de Des Houx, est encore moins digne de crédibilité: Des Jésuites de Michelet et Quinet.

Autre observation au sujet de la bibliographie. Quand on est en présence d'une édition populaire et d'une édition critique, c'est évidemment la seconde qui doit être retenue par l'historien. Ainsi l'édition critique par Jacques Lovie et Joannès Chetail de *Du Pape* de Joseph de Maistre, qui a paru chez Droz en 1966, doit être consultée de préférence au *Du Pape et autres extraits* publiés chez Pauvert en 1964.

Enfin la monographie de Roger Aubert, *Le pontificat de Pie IX* (1846-1878), a connu jusqu'ici deux éditions en langue française, l'une en 1952, la seconde en 1963, non en 1934 et 1964.

Comme je l'écrivais au début de ce compte rendu, l'auteur développe ici une thèse, à savoir que Léon XIII aurait imposé le thomisme comme moyen de renforcer le pouvoir clérical, tant spirituel que politique: "L'épistémologie aristotélo-thomiste, précise M. Thibault, répond au besoin de fonder des positions apologétiques et politiques précises, caractérisées par la suprématie absolue du Saint-Siège, tant sur les instances inférieures de l'Eglise (évêques et théologiens, essentiellement) que sur les pouvoirs civils (p. 113)."

Pour ma part, les faiblesses que j'ai décelées dans la partie historique de ce travail m'interdisent de donner une adhésion sans réticences à cette thèse, qui me paraît trop systématique. La lecture de Savoir et pouvoir me fait souhaiter encore plus vivement qu'un homme qui joint à la compétence du théologien celle d'un historien dont l'impartialité s'impose même aux plus laïcs de ses pairs, le chanoine Aubert, nous donne bientôt le grand ouvrage qu'il prépare depuis plusieurs années sur le pontificat de Léon XIII.

Département d'histoire Université Laval PHILIPPE SYLVAIN